

Fondation
pour le Réarmement moral
Caux

Rapport et résultats
des comptes
Exercice 1963

CONSEIL DE LA FONDATION

- Président: Erich Peyer, docteur en droit, Caux
- Secrétaire: Daniel Mottu, licencié en droit, Caux.
- Membres: G. Anliker, Lucerne
P.-E. Dentan, Lutry
G. Grob, Caux
M^{me} D. Hahnloser, Zurich
H. Karrer, Caux
D^r K. von Orelli, Caux
Ch. Rudolph, Zurich
H. Schaefer, Caux
Professeur Th. Spoerri, Zurich
K. Belden, Grande-Bretagne
R. Carmichael, France
J. Caulfeild, Grande-Bretagne
P. Howard, Grande-Bretagne
R. F. Purdy, Etats-Unis
Prince Richard de Hesse, Allemagne
A. Sillem, Pays-Bas
K. Twitchell, Etats-Unis

LA FONDATION POUR LE RÉARMEMENT MORAL EN 1963

L'année 1963 a été caractérisée, en Suisse comme à l'étranger, par des débats fondamentaux portant sur la relation entre le *comportement moral de l'homme* et la *vie de la collectivité*.

Dans le monde communiste, une évolution se précise devant la question de la morale. Après avoir fermement rejeté celle-ci comme une «idée bourgeoise» ou l'avoir rabaissée à de pures questions d'opportunisme tactique, 1963 a vu M. Khrouchtchev inscrire à l'ordre du jour d'une session du Comité central du Parti communiste d'URSS le sujet de «l'homme nouveau». M. Ilyitchev, secrétaire à la propagande, qui s'est dans le passé occupé à plus d'une reprise du Réarmement moral, y a déclaré que l'homme nouveau devrait appliquer dans son comportement des principes d'«honnêteté, de pureté, d'altruisme et de loyauté». C'est le paradoxe du monde communiste athée de vouloir créer un homme nouveau – ce qui, à notre avis, n'est possible qu'avec l'aide de Dieu, au moment où l'on voit M. Ilyitchev multiplier ses efforts pour tenter d'éliminer ce même Dieu...

Dans le monde non communiste, le paradoxe n'est pas moindre. On y a de plus en plus tendance à agir exactement comme si Dieu n'existait pas. 1963 a fourni à cet égard des exemples retentissants qui ont fait le tour de la presse mondiale.

En Suisse, le déclin de la morale et celui des vertus civiques qui l'accompagne est un fait qui se traduit dans la fraude fiscale, la spéculation foncière, la surchauffe économique, l'attitude hostile de certains milieux à l'égard des travailleurs étrangers, la mise en doute de la nécessité de la défense nationale, l'apathie au moment des votations aussi

bien que dans le nombre élevé des divorces et des avortements.

Ces problèmes ont été abordés lors des conférences qui ont eu lieu à Caux durant 1963, à Pâques, en été et à la fin de l'année. «Assemblée suisse pour forger le caractère national», tel en était le thème général. «Sous prétexte de progrès, pouvait-on lire dans l'invitation, des hommes qui s'élèvent contre les traditions et les anciennes vertus de notre peuple veulent imposer à notre pays une certaine morale qui a marqué dans l'histoire la fin des civilisations... Pour ceux qui acceptent l'autorité de Dieu Tout-Puisant et qui aiment leur pays, le moment est venu de s'engager dans une nouvelle mobilisation générale et d'examiner ensemble comment lancer un programme pratique et efficace pour transformer le climat moral du pays avant qu'il ne soit trop tard... Alors que l'avenir est en grande partie déterminé par Washington, Moscou ou Pékin, la tâche de notre peuple n'est-elle pas de montrer la route qui sortira l'Europe et le monde du matérialisme?»

Dans ce cadre, plusieurs des orateurs ont insisté sur la nécessité de forger l'avenir de la Suisse en prenant des initiatives courageuses qui fassent dire aux autres peuples: «Voilà une nation en qui nous avons confiance et que nous respectons parce qu'elle est prête à vivre ce qu'elle proclame.»

Plusieurs hommes d'affaires et industriels ont parlé, entre autres, des milliards de francs suisses qui, selon le gouvernement, seraient soustraits chaque année aux impôts. M. Gottfried Anliker, entrepreneur de Lucerne, a préconisé une «action révolutionnaire» parmi les patrons suisses afin de

mettre fin à cet état de choses. Il est l'un de ces hommes qui ont mis en ordre leur situation fiscale en repayant à l'Etat 100 000 fr. d'impôts fraudés.

Un autre orateur a cité le chef de l'Administration des impôts de Lucerne, selon lequel le Réarmement moral a produit une véritable vague d'honnêteté fiscale dans son canton. M. Beat Stoffel, de la famille industrielle saint-galloise, a rapporté les paroles de l'ancien chef de l'Administration des contributions de son canton, selon lequel, «grâce au Réarmement moral, des millions de francs ont été déclarés et assujettis à l'impôt».

Sur l'initiative d'industriels et d'ouvriers, une conférence spéciale a réuni au début de novembre environ 300 personnes, afin de connaître et de résoudre les problèmes posés par la présence en Suisse de centaines de milliers de travailleurs étrangers, et construire avec eux une Suisse et un monde plus fraternels. Les excellents contacts établis à cette occasion, notamment avec des porte-parole des ouvriers italiens, ont permis de jeter les bases de plusieurs initiatives, dont certaines ont déjà passé au stade de réalisation.

Au total, le nombre des nuitées à Caux a été, en 1963, de 40 228.

Outre les assemblées de Caux, la Fondation s'est employée – par des représentations théâtrales, la publication de livres et de revues illustrées, la distribution de films ou encore par l'appui moral et financier qu'elle a donné à certaines actions entreprises au-delà de nos frontières – à faciliter cette transformation indispensable de l'homme, dont chacun s'accorde à reconnaître la nécessité.

En *Italie*, la Fondation a financé de façon substantielle l'initiative prise par un groupe latino-américain qui vint présenter dans ce pays la pièce de théâtre *El Condor* et le film *Hommes du Brésil*. Ces deux productions, qui donnent un tableau réaliste de la situation en Amérique latine, montrent la nécessité d'apporter un remède à l'égoïsme, à la démagogie et à la corruption; elles sont interprétées par des hommes et des femmes de toutes les classes sociales qui se sont engagés eux-mêmes dans la révolution morale qu'ils préconisent. Plusieurs Suisses ont contribué au succès de cette action latino-américaine; des personnalités lucernoises y participèrent notamment pendant des périodes plus ou moins prolongées.

La troupe rencontra d'un bout à l'autre de la péninsule un accueil exceptionnel, et son influence put se mesurer dans les nombreux éditoriaux soulignant la nécessité d'un «Riar-mo morale». On vit des films du Réarmement moral projetés sur les places publiques, devant des milliers de personnes, à l'invitation d'autorités locales ou d'organisations syndicales et religieuses. D'autres le furent dans les locaux de la CISL (syndicats libres), de la CGIL (syndicats d'extrême gauche) et même, dans certains endroits, au siège du Parti communiste. Un militant syndicaliste de Milan remarquait à ce propos: «Il y a quelques années, nous pensions que le Réarmement moral était un nouveau «truc» des capitalistes. Nous voyons aujourd'hui qu'il lutte pour créer un nouveau type d'homme aussi bien parmi les capitalistes que parmi les communistes. Nous sommes assez honnêtes, nous autres communistes, pour reconnaître que nous en avons besoin.»

Avant de partir pour le Canada français, la troupe d'*El Condor* donna au mois de septembre une série de représentations en Suisse romande. *Sion, Montreux, Lausanne, Delémont, Porrentruy, Neuchâtel* et *Genève* eurent tour à tour l'occasion de mesurer la fougue et la conviction passionnée de ces hommes et de ces femmes d'Amérique latine. Leur dynamisme fut d'ailleurs souligné par la presse de Suisse romande à l'occasion des représentations qui rencontrèrent le plus vif succès. A Lausanne, 1600 personnes rassemblées dans la grande salle de Beaulieu firent aux acteurs une vibrante ovation.

Ajoutons que, durant son séjour en Suisse romande, la délégation sud-américaine fut reçue officiellement par le Conseil d'Etat valaisan et le président de la Ville de Sion, ainsi que par les Municipalités de Delémont et Porrentruy. De nombreux contacts furent établis avec des syndicalistes, des étudiants et, dans le Jura, avec des dirigeants séparatistes et antiséparatistes.

Que la jeunesse suisse soit, à l'instar de celle des autres pays, à la fois impatiente devant l'état de choses actuel et ardemment désireuse de construire une société nouvelle, on en eut la preuve dans l'accueil qui fut réservé dans notre pays à un groupe de jeunes Scandinaves qui présentaient une pièce écrite par l'un d'entre eux, *Le Vent tourne*. L'auteur y parle d'un système qui a apporté à des millions d'hommes des avantages matériels certains, mais n'a pas su donner aux jeunes un but pour lequel il vaille la peine de discipliner leur vie. Sept représentations du *Vent tourne* ont fait salle comble à *Berne*. La *Neue Berner Zeitung* expliquait ce succès en ces termes: «Le public bernois a

été conquis par la valeur éthique de la pièce, et aussi par la fraîcheur merveilleuse et l'autorité des acteurs. Bien que l'action se passe en Suède, le pays par excellence où l'Etat prend en charge le bien-être matériel des citoyens, le récit s'adapte sans difficultés au milieu helvétique...» D'autres représentations eurent lieu à *Saint-Gall, Gossau, Zuzo* et *Bâle*.

A Bâle également, une série de six représentations de la pièce de Peter Howard *L'Echelle* a eu lieu au Théâtre de la Comédie, à la demande du directeur, Egon Karter. L'une de ces représentations était donnée dans le cadre du Rassemblement de l'Eglise évangélique de Suisse alémanique.

Mentionnons encore les représentations données à *Zurich*, au mois de mai, de *L'Espace est sidérant*, satire musicale de Peter Howard évoquant la course à la lune et exprimant, selon la *Neue Zürcher Zeitung*, «le thème de la recherche d'une compréhension entre l'Est et l'Ouest».

Lors de ces représentations, l'ancien champion olympique Josef Stalder s'était joint à la troupe. S'adressant au public, il déclara: «Il s'agit pour nous de commencer à vivre les idées présentées dans cette pièce; elles sont plus fortes que celles de toute tyrannie et de toute idéologie athée.»

C'est le même thème que devait développer à cette occasion le conseiller national Josef Leu. «Notre matérialisme athée d'Occidentaux n'apporte aucune solution au matérialisme athée de l'Est, dit-il. Il nous faut lutter avec intrépidité pour ce qui est juste et contre la malpropreté qui existe dans notre pays.» Et il ajoutait: «Il y a maintenant des parlementaires de différents partis qui sont

unis dans la lutte qu'ils mènent pour faire triompher ce qui est juste et pour vaincre ce qui est moralement faux dans la vie du pays.»

La Fondation a suivi avec attention, au cours de 1963, certains événements marquants qui sont le prolongement de l'action entreprise à Caux. Le 12 décembre, le *Kenya* a acquis son indépendance. Ce jour-là, tous les invités étrangers ainsi que les correspondants de la presse mondiale présents à Nairobi ont reçu un numéro de *Monde en marche*, l'illustré trimestriel produit par le Réarmement moral et imprimé sur les presses de la Roto-Sadag à Genève. Ce numéro portait en couverture un magnifique portrait en couleurs du premier ministre du Kenya, M. Jomo Kenyatta. «Le but de mon gouvernement, déclara ce jour-là le premier ministre, est de n'aller ni à l'est, ni à l'ouest, ni à gauche, ni à droite, mais de prendre la route qui va droit devant nous.»

Rappelons qu'en 1959, d'anciens militants Mau-Mau vinrent à Caux en compagnie de colons du Kenya. Ces hommes, qui avaient lutté les uns contre les autres les armes à la main, en repartirent déterminés à transformer la situation de leur pays. Peu après, ils présentaient à M. Kenyatta, alors en résidence surveillée, le film *Liberté* fondé sur la pièce du même nom créée à Caux. M. Kenyatta leur demanda de traduire immédiatement le dialogue en swahili et de présenter le film d'un bout à l'autre du pays, ce qui fut fait. Son seul frère, M. James Muigai, vint à Caux en 1963 avec une délégation du Kenya. Des fermiers qui en faisaient partie ont entrepris des réformes fondamentales dans leurs terres qui constituent l'amorce d'une vaste réforme agraire. Nous suivons

de près les efforts courageux de ces hommes décidés à créer au Kenya une Afrique nouvelle qui ne peut exister que par l'intégrité de ses chefs et l'application pratique du Réarmement moral.

Au *Congo*, malgré la grande incertitude qui règne dans ce pays, le Réarmement moral a continué ses efforts pour former sur le plan idéologique les cadres de l'armée nationale congolaise. Le 30 août 1963, le ministre de la Défense nationale, M. Anany, déclarait à notre compatriote Paul-Emile Dentan dans une interview de presse: «J'apprécie le travail accompli par le Réarmement moral au sein des unités de l'armée congolaise, en ce qu'il a réussi à provoquer un sursaut moral chez les militaires et leur a permis de rétablir la vraie échelle des valeurs morales. Il nous a ainsi aidés à rétablir la discipline au sein de l'armée.» Dans la même interview, le ministre a souligné l'efficacité des films du Réarmement moral et rappelé avec sympathie sa visite à Caux en 1961. Durant l'été, le général Mobutu envoya officiellement à la conférence de Caux une délégation d'officiers. Ceux-ci furent reçus à Berne de façon impeccable par des officiers de l'état-major de l'armée.

En *Inde*, plusieurs Suisses ont participé depuis le début d'octobre à une vaste offensive menée par Rajmohan Gandhi, le petit-fils du mahatma. Celui-ci est convaincu que le principal danger qui menace son pays ne vient pas de l'extérieur, mais de l'intérieur et qu'il réside avant tout dans la division et la corruption qui empêchent la réalisation des progrès économiques et sociaux indispensables. A la fin de l'année, Gandhi et son équipe, partis de l'extrémité sud de l'Inde,

dans l'Etat du Kerala, arrivaient à la Nouvelle-Delhi au terme d'une mémorable «marche motorisée» de 8000 km. Gandhi s'attache surtout à former des milliers de jeunes Indiens qui seront les artisans de cette réforme de l'homme et de la société que son pays réclame.

Au *Japon*, le grand centre asiatique du Réarmement moral d'Odawara, inauguré en 1962 et inspiré par celui de Caux, a connu une intense activité. Là aussi, c'est principalement sur la jeunesse que porte l'effort des hommes qui ont entrepris le réarmement moral de leur pays. En outre, des pièces et des films sont présentés régulièrement devant les officiers et soldats dans les garnisons.

Au *Brésil*, malgré la situation politique troublée, des dockers du grand port de Rio de Janeiro, décidant d'utiliser la formation qu'ils avaient reçue eux-mêmes à Caux, ont commencé à s'attaquer au fléau social que représentent les taudis dans lesquels vivent 1 200 000 habitants de cette ville. Une série de représentations de leur film *Hommes du Brésil* a incontestablement créé un état d'esprit nouveau qui a encouragé le Gouvernement de l'Etat de Guanabara à mettre en train un programme de construction de maisons. Deux mille nouvelles maisons ont déjà pu être construites et dix mille autres le seront prochainement.

Plus que jamais, la Fondation pour le Réarmement moral se trouve en face de tâches immenses, aussi bien en Suisse que dans le reste du monde. Elle a besoin de l'appui de tous et du pays tout entier. A cet égard, elle a salué avec joie le fait qu'au cours de l'année écoulée les 87% des dons et contributions

reçus à Caux sont venus de notre pays. Cela montre qu'un nombre grandissant de nos concitoyens font les plus grands sacrifices pour assurer le financement de cette action. La Fondation tient à remercier tous ceux qui, en Suisse ou à l'étranger, ont fait, durant 1963, des dons ou des contributions se montant à un total de 1 842 959 fr.

Cependant, l'année s'est terminée sur une note de grave préoccupation provoquée par l'annonce de la décision du Conseil d'Etat vaudois, en réponse à une question écrite du député popiste André Muret, de ne pas proroger, à partir du 1^{er} janvier 1965, l'exemption de l'impôt sur les donations et les legs dont avait bénéficié la Fondation jusqu'à ce jour. Cette mesure si incompréhensible a provoqué une vive émotion en Suisse et à l'étranger. En semant le doute sur notre action, elle a causé un tort moral certain, non seulement à la Fondation, mais à la Suisse même, connue pour la générosité avec laquelle elle a toujours financé les actions désintéressées. Dans ses efforts légitimes pour faire revenir le Conseil d'Etat vaudois sur sa décision, la Fondation ne négligera aucun moyen. Elle sait qu'elle peut compter sur l'appui d'innombrables personnes convaincues que le Réarmement moral est un besoin de notre pays et que sa tâche ne fait que commencer.

Le Président :
Erich Peyer.

Le Secrétaire :
Daniel Mottu.

CHARGES

COMPTE DE PERTES ET PROFITS

	Fr.
Frais d'exploitation à Caux	1 768 269.71
Actions en dehors de Caux	402 048.79
Frais de publications	150 159.18
Frais de revue illustrée	484 651.78
	<u>2 805 119.46</u>

ACTIF

BILAN DE LA FONDATION

	Fr.
1. Immeubles et terrain à Caux (valeur d'assurance des immeubles Fr. 5 426 700.—)	2 619 615.—
2. Terrain à Emmen (Lucerne)	30 000.—
3. Mobilier, lingerie	95 625.—
4. Vaisselle, verrerie	2 608.—
5. Mobilier et machines de bureau	7 272.55
6. Machines et installations (valeur d'assurance du mobilier Fr. 3 233 700.—)	69 249.50
7. Véhicules	53 183.—
8. Titres	94 645.75
9. Débiteurs et transitoires	167 349.01
10. Disponible	205 350.99
11. Actifs divers	71.08
	<u>3 344 969.88</u>

POUR L'EXERCICE 1963

PRODUITS

	Fr.
Dons à Caux	1 468 865.07
Dons pour actions spéciales	374 094.51
Produits des publications	159 643.85
Produits revue illustrée	551 824.48
Intérêts sur titres	5 310.37
Excédent des charges	245 381.18
	<u>2 805 119.46</u>

AU 31 DÉCEMBRE 1963

PASSIF

	Fr.
1. Capital	2 654 473.81
2. Réserve spéciale	300 000.—
3. Fournisseurs et créanciers divers	164 555.05
4. Fonds spéciaux	25 920.62
5. c/c Banque Populaire Suisse, Montreux	200 020.35
	<u>3 344 969.88</u>

EXAMEN DU BILAN

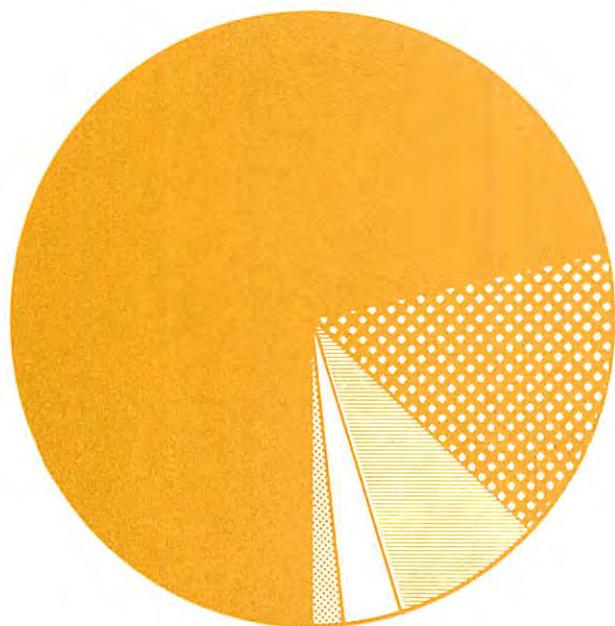
ACTIF

1. *Immeubles et terrain à Caux* : sans changement en 1963.
2. *Terrains hors du canton* : sans changement en 1963.
- 3 à 7. *Mobilier, lingerie, vaisselle, verrerie, mobilier de bureau, machines et installations, véhicules* : valeur comptable au 31 décembre 1963, compte tenu d'un amortissement de 30% environ et de certaines nouvelles acquisitions de véhicules. Divers achats ont par contre été débités directement aux comptes Frais généraux.
8. *Titres* : en diminution par suite de vente de certains titres. Le produit des ventes a été porté en augmentation des dons de 1963.
9. *Débiteurs et transitoires* : il n'a été retenu que les sommes dont la rentrée en 1964 peut être normalement attendue.
10. *Disponible* : montants à disposition.
11. *Actifs divers* : impôt anticipé à récupérer.

PASSIF

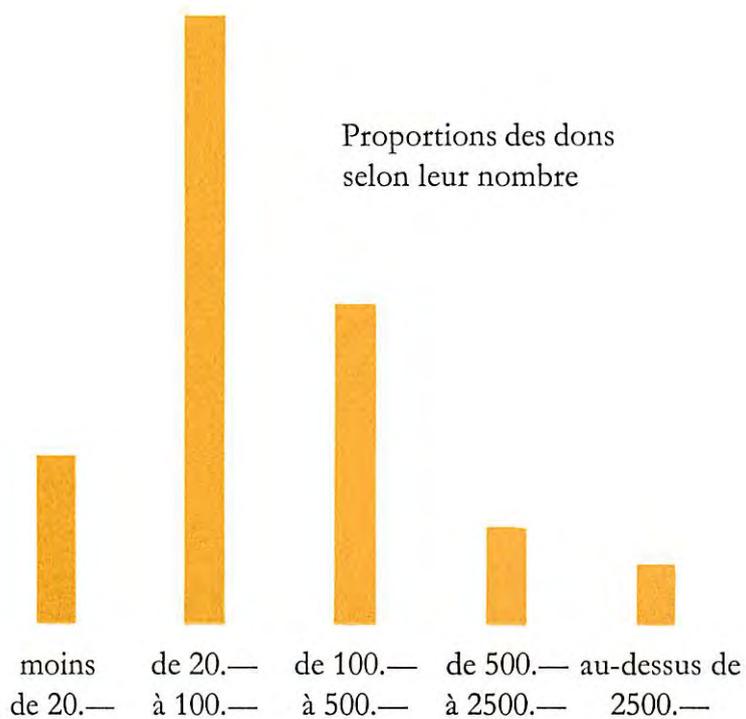
1. *Capital* : en diminution de 245 381 fr. 18 par rapport au 31 décembre 1962.
2. *Réserve spéciale* : en diminution de 150 000 fr. virés au compte Capital.
3. *Fournisseurs et créanciers divers* : factures à payer au début de 1964.
4. *Fonds* : fonds spéciaux pour des actions précises, en dehors de Caux, selon les buts voulus par les donateurs.
5. *Banque Populaire Suisse* : solde au 31 décembre 1963 du compte courant auprès de cette banque.

FINANCEMENT DE LA FONDATION POUR LE RÉARMEMENT MORAL



	Vaud	15,5%
	Autres cantons	71,5%
	Total Suisse	87 %
	Europe	9 %
	Etats-Unis	2,9%
	Reste du monde	1,1%

Origine des dons en % de la valeur totale
1963



RAPPORT DES CONTRÔLEURS

En exécution du mandat qui nous a été confié par le Conseil de la Fondation, nous avons procédé à la vérification annuelle des comptes de votre Fondation, pour l'exercice 1963.

En annexes Nos 1 et 2, nous produisons le bilan au 31 décembre 1963 et le compte de Pertes et Profits pour 1963.

Nous certifions que ces documents sont conformes aux livres originaux de la Fondation.

Par des sondages, nous avons vérifié la justification comptable des écritures de l'exercice.

Nous avons pu nous convaincre ainsi que les livres comptables sont correctement et soigneusement tenus.

Tous les documents et tous les renseignements demandés pour l'exécution de notre mandat nous ont été fournis à notre entière satisfaction.

Sur le mobilier, le matériel, la vaisselle, les machines, les véhicules, etc. (chiffres 3 à 7 de l'Actif), il a été comptabilisé un total d'amortissements à charge de 1963 de 94 241 fr. 80, correspondant dans l'ensemble à environ 30% de la valeur résiduelle comptable.

L'existence des titres, des créances et des disponibilités en caisse, chèques postaux et banques nous a été justifiée à notre entière satisfaction.

Pour 1963, le total des produits atteint	Fr. 2 559 738.28
Quant au total des charges, y compris 94 241 fr. 80 d'amortissements, comme mentionné ci-avant, il se monte à	» 2 805 119.46
soit un excédent de charges viré à Capital de	<u>Fr. 245 381.18</u>

Les ressources de la Fondation ont été employées en conformité avec le but statutaire.

Du capital, qui était au 31 décembre 1962 de	Fr. 2 749 854.99
vient en déduction le susdit excédent de charges de	» 245 381.18
réduisant ainsi le capital à	<u>Fr. 2 504 473.81</u>
Montant auquel s'ajoute toutefois une part de la réserve spéciale devenue disponible de	» 150 000.—
d'où finalement un capital au 31 décembre 1963 de	<u>Fr. 2 654 473.81</u>

Pour ce qui nous concerne, nous pouvons, en conclusion et dans le cadre de notre mandat, recommander l'approbation des comptes de la Fondation au 31 décembre 1963, tels qu'ils sont établis.

Lausanne, le 15 avril 1964.

Fiduciaire A. Weissenbach, Lausanne

SOMMAIRE

Conseil de la Fondation
Fondation pour le Réarmement moral en 1963
Comptes de Pertes et Profits
Bilan de l'exercice 1963
Examen du bilan
Financement de la Fondation
Rapport des contrôleurs

Compte de chèques postaux 30 - 11353, Berne
Banque Populaire Suisse, Montreux